

**«Aucune autre invention lie aussi bien l'utile à l'agréable que la bicyclette.»**

**Adam Opel, 1837-1895**

## Rapport annuel 2006 de la présidente

Jacqueline Fehr, conseillère nationale PS

En 2006 aussi, la politique cycliste est passée à la vitesse supérieure. PRO VELO a une fois de plus réussi à se frayer un chemin dans le trafic, avec notamment l'aménagement de plusieurs nouvelles bandes cyclables sur des voies à grande circulation.

Représenter les intérêts des cyclistes, c'est oser nager à contre-courant. Car bien que les utilisateurs de la petite reine soient relativement nombreux (loisirs, sport, petits déplacements pour se rendre au travail ou faire ses courses), s'engager au quotidien pour l'intégration de la mobilité douce dans la politique des transports n'est pas une sinécure... C'est pourquoi je tiens à féliciter les militants de PRO VELO pour leur engagement, dont nous avons largement récolté les fruits en 2006.

Suite au rejet populaire de l'initiative Avanti, le Conseil fédéral a créé un fonds d'infrastructure destiné à financer les voies de communication, en particulier dans les agglomérations. Dans le cadre des discussions relatives à l'affectation des ressources, PRO VELO Suisse a obtenu qu'une partie des moyens soit investie en faveur du trafic cycliste.

La session des Chambres fédérales de l'automne 2006 a eu lieu à Flims. PRO VELO a profité de l'opportunité et invité les parlementaires, dans le cadre du programme officiel en marge de la

«sessiun», à participer à une excursion cycliste en pleine nature. Malgré une météo pluvieuse, plusieurs députés de différents horizons politiques se sont prêtés au jeu.

La combinaison vélo-train est très appréciée dans notre pays, tant pour se rendre au travail que dans le cadre des loisirs. PRO VELO s'investit depuis des années en faveur de cet heureux mariage et entretient des contacts réguliers avec les CFF. En 2006, les CFF ont lancé un programme d'amélioration des installations de stationnement pour les vélos dans les gares du trafic grandes lignes. Avec la mise en œuvre du programme «Votre parking deux-roues à la gare», financé conjointement par les CFF et les communes, les «pédaleurs pendulaires» pourront profiter d'importantes améliorations.

La Confédération étant l'unique actionnaire des CFF, elle définit les grandes orientations stratégiques de l'entreprise en matière de transport et d'infrastructure, dans le cadre d'une «stratégie du propriétaire», redéfinie tous les quatre ans. Nous nous félicitons que la promotion de la mobilité combinée soit explicitement mentionnée dans les objectifs de la nouvelle stratégie 2007-2010.

En juin, c'est la Suisse entière qui pédale : l'action «A vélo au boulot» a dépassé toutes les attentes. Destinée à

promouvoir l'utilisation du vélo pour se rendre au travail, l'action s'adresse avant tout aux entreprises. En 2006, quelques 400 entreprises ont participé à l'action, pour un total de 21 000 participants.

Mais la décision d'opter pour le vélo comme moyen de transport au quotidien exige de se sentir en sécurité. Dans le cadre de ses cours de conduite cycliste, PRO VELO apprend aux participants à adopter un comportement sûr dans le trafic. Des cours sont organisés par tranche d'âge dans plus de 40 villes. Et nous pouvons désormais nous réjouir d'une nouvelle sécurité financière pour cette offre, grâce à la convention sur les prestations signée avec le Fonds de sécurité routière pour plusieurs années.

Le manque de places de stationnement près du lieu de travail est souvent déploré. Or, certaines entreprises ont démontré que répondre à cette insuffisance n'allait pas forcément de pair avec une augmentation du nombre de places de parc, mais pouvait s'accompagner d'un concept de mobilité intégré où le vélo occupe une place de taille. Citons dans ce contexte les gagnants des prix vélo INFICON AG, Balzers, l'hôpital cantonal de Baden, Ernst Basler + Partner AG ainsi que l'Office fédéral du sport de Macolin. Nous félicitons les entreprises et les institutions récompensées pour leur engagement.

Pour que PRO VELO puisse continuer à s'investir au quotidien en faveur de la cause cycliste, nous avons besoin d'un cadre de travail stable. En 2006, le secrétariat a été élargi, tant du point de vue du taux d'occupation global que des locaux. De même, la deuxième vice-présidence assurée par le Conseiller national Roger Nordmann a permis d'augmenter la capacité de représentation de PRO VELO Suisse et d'ancrer davantage l'association en

région romande. Dans ce sens, et dans l'optique d'accroître la représentativité de l'association au niveau national pour les deux communautés linguistiques, l'association faîtière adoptera l'appellation unique «PRO VELO» à partir de janvier 2008. En ce qui concerne les associations régionales, elles auront jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2010 pour se rebaptiser.

En 2006, la cause cycliste a avancé de quelques bons kilomètres. Les exemples énumérés précédemment en fournissent la preuve. PRO VELO Suisse gagne en importance et l'on peut dire qu'une véritable politique cycliste existe en Suisse. Je remercie très chaleureusement toutes les personnes impliquées pour leur énorme contribution et les félicite pour les succès obtenus.

Winterthour/Berne, janvier 2007

## 1. PRO VELO Suisse

### 1.1 Appellation unique PRO VELO

Le 11 novembre 2006, les délégués de PRO VELO Suisse se sont prononcés en faveur de l'appellation unique «PRO VELO». Outre-Sarine, «IG Velo Schweiz» deviendra «PRO VELO Schweiz» à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008. Quant aux associations régionales, elles auront deux ans de plus pour procéder au changement de nom. Ainsi, au moment du 25<sup>e</sup> anniversaire de PRO VELO Suisse en 2010, l'association faîtière et les associations régionales de Suisse romande comme de Suisse allemande seront réunies autour d'une même dénomination.



Le Conseiller national PS lausannois Roger Nordmann, membre du comité depuis 2004, a été nommé vice-président par l'assemblée des délégués.

### 1.2 Associations régionales

Les associations régionales ont été le moteur des activités sur les plans local et régional. Pour preuve, le nombre de leurs membres est en constante augmentation. Fin 2006, PRO VELO Suisse représentait plus de 24 000 membres individuels.

La communication interne s'est concentrée sur les éléments suivants :

- Deux assemblées des délégués, à Yverdon-les-Bains et à Berne.
- Deux ateliers sur les thèmes «vélo et transports publics» et «acquisition de nouveaux membres».
- Deux rencontres des secrétaires généraux, à Schaffhouse et à Zurich.

- Une réunion de coordination des associations régionales romandes à Lausanne.
- Quinze courriels d'information.
- Un site web amélioré.
- D'autres séances de coordination et de contact dans le cadre de projets.
- Des visites bilatérales dans le cadre des réunions de comité et d'événements spéciaux.

### 1.3 Comité

En 2006, le comité se composait des personnes suivantes :

- 🚴 Oskar Balsiger, planificateur en aménagement du territoire, Berne
- 🚴 Käthi Diethelm, mathématicienne, Bâle
- 🚴 Dave Durner, secrétaire général IG Vélo Zürich, Zurich
- 🚴 Kurt Egli, planificateur en aménagement du territoire, Winterthur
- 🚴 Jacqueline Fehr, conseillère nationale, Winterthur
- 🚴 Luzia Meister, avocate, Bâle (vice-présidente)
- 🚴 Pete Mijnsen, journaliste BR, vélojournal, Zurich
- 🚴 Roger Nordmann, conseiller national, Lausanne (vice-président)
- 🚴 Martin Wälti, conseiller en mobilité, Berthoud (trésorier)
- 🚴 Hugo Zbinden, physicien, Genève

La composition du comité est restée inchangée. Quatre réunions ont eu lieu dans l'année. Un séminaire d'une demi-journée sur la stratégie de l'association a permis d'aborder des questions de principe.

Parallèlement, les membres du comité ont été actifs au sein de la direction de l'association et des groupes de travail internes «Politique», «Sécurité routière», «Membres et marketing» et «Vélo passe-partout» (Velo-Alltag).

Les autres organes dans lesquels PRO VELO est représentée sont les suivants :

- ⌚ Commission du Bureau suisse de coordination des vélostations (M. Wälti)
- ⌚ Groupe d'experts «Espaces communs aux cyclistes et aux piétons» (Oskar Balsiger)
- ⌚ Groupe de travail «Technique vélo» (Luzia Meister)
- ⌚ Management Committee ECF (Käthi Diethelm)
- ⌚ Réseau Camion-vélo (Oskar Balsiger, Martin Wälti)
- ⌚ Groupe parlementaire Mobilité douce (Jacqueline Fehr, Roger Nordmann)
- ⌚ Suisse Mobile (Käthi Diethelm)
- ⌚ Fondation «La Suisse à vélo» (Käthi Diethelm)
- ⌚ THE PEP (Hugo Zbinden, mandat des ECF)
- ⌚ Comité du Conseil de sécurité routière (Oskar Balsiger)
- ⌚ Groupe de travail «Factbook port du casque» (Luzia Meister, Käthi Diethelm)
- ⌚ Groupe de travail «Formation des membres» (Käthi Diethelm)
- ⌚ Groupe d'experts pour un manuel sur les itinéraires vélo (Oskar Balsiger)
- ⌚ Groupe d'experts pour un manuel relatif au stationnement des vélos
- ⌚ Groupe stratégique «A vélo au boulot» (Martin Wälti)

Nous remercions toutes les personnes qui se sont engagées pour défendre les intérêts de l'association et des cyclistes.

#### 1.4 Direction de l'association

Les membres de la direction sont :

- ⌚ Oskar Balsiger
- ⌚ Martin Wälti
- ⌚ Gregor Zimmermann (depuis le 17.11.06)
- ⌚ Christoph Merkli (ex officio)

La direction s'est réunie dix fois.

#### 1.5 Secrétariat

L'équipe du secrétariat se compose de :

- ⌚ Christoph Merkli, secrétaire général (80%)
- ⌚ Gregor Zimmermann, chef de projet Promotion du vélo (70%)
- ⌚ Mathilde Geiges, collaboratrice de projet (80%)
- ⌚ Lina Schumacher (depuis le 1.11.06; 50%)
- ⌚ Ismael Aemisegger, Jürg Zurbrügg et Simon Dick, civilistes (100%)



Le secrétariat a été élargi, tant du point de vue du taux d'occupation global que des locaux. En effet, Lina Schumacher a été engagée en tant que collaboratrice administration et traitement des dossiers et nous louons désormais un bureau supplémentaire dans BollwerkStadt.

Les personnes suivantes ont travaillé dans le cadre de mandats régis par des conventions sur les prestations : Annemarie Anliker (comptabilité), Urs Bieli (service de documentation Bâle), Kurt Egli (cours de sécurité routière à vélo, boutique et autres), Martin Wälti (Bureau de coordination des vélostations, A vélo au boulot) et Pete Mijnsen (vélojournal), Denise Schiffmann (cours sur l'acquisition de nouveaux membres), Kathrin Schweizer (Factbook port du casque), Anita Wenger (Prix Vélo), Anne Sulzer (CD PRO VELO Suisse) et les webmaster Michael Dreja

(igvelo.ch) et Philipp Bürge (velostation.ch).

A cela s'ajoutent toutes les heures, rémunérées ou non, dédiées à la collaboration dans le cadre d'organes et de projets.

Nous remercions toutes les personnes citées pour leur engagement.

## 1.6 Finances

Le bilan annuel 2006 s'achève de façon équilibrée. Le chiffre d'affaires reste de 1,2 millions de francs comme l'année précédente.

## 1.7 Relations extérieures

Les nombreux contacts que PRO VELO entretient avec les autorités et différentes institutions lui permettent d'être présente sur plusieurs fronts. PRO VELO Suisse est régulièrement en contact avec les entités suivantes :

- 🚲 Réseau camion-vélo avec l'Association suisse des transports routiers ASTAG, les Routiers Suisses et le Conseil de sécurité routière
- 🚲 Conseil de sécurité routière (comité, secrétariat)
- 🚲 Divers offices fédéraux : l'OFROU, l'OFSP, l'OFSPPO et l'OFEN
- 🚲 Fonds de sécurité routière (commission administrative, conseil d'experts, secrétariat)
- 🚲 Bureau suisse de coordination des vélostations
- 🚲 Réseau santé et activité physique Suisse
- 🚲 Groupe parlementaire «Mobilité douce»
- 🚲 Commission de projet «Berthoud, cité modèle pour les piétons et les cyclistes»
- 🚲 Groupe stratégique «A vélo au boulot»

🚲 Comité de l'association "rue de l'avenir"

Par le biais de la fédération européenne de cyclisme, l'ECF, nous avons même pu apporter notre pierre à l'édifice de la politique cycliste européenne, par exemple dans le domaine de la combinaison train-vélo.

## 2. Activités

### 2.1 Prestations centrales

Sur demande des associations régionales, le secrétariat a fourni et/ou produit du matériel et des imprimés. PRO VELO Suisse s'est par ailleurs montrée très active dans le domaine du recrutement de nouveaux membres, avec notamment l'ouverture d'un mandat pour l'organisation de cours d'aide à l'acquisition de nouveaux membres destinés aux associations régionales. Grâce à notre réseau ECF, nous avons pu nous inspirer du concept élaboré par l'ADFC (Association cycliste allemande).

### 2.2 Promotion du vélo



Pour la cinquième fois déjà, PRO VELO Suisse a décerné son prix «Entreprise cyclophile» à des entreprises et à des institutions exemplaires dans le domaine de la promotion du vélo. Les gagnants ont été:

- 🚲 l'entreprise INFICON AG, Balzers (premier prix)
- 🚲 l'hôpital cantonal de Baden AG (premier prix)

- ⊗ l'entreprise Ernst Basler + Partner AG
- ⊗ l'Office fédéral des sports de Macolin.

Un grand nombre de personnes a assisté à la remise des prix, qui a eu lieu dans le casino de Baden.



Après l'action pilote de 2005, PRO VELO Suisse a organisé la première nationale de l'action «A vélo au boulot». Le nombre de participants a dépassé toutes les attentes, avec plus de 400 entreprises, pour un total de 21 000 personnes. L'écho médiatique a été très important : le déplacement à vélo d'Adolf Ogi de la gare de Genève aux Nations Unies a par exemple été relayé par la TSR et SSR.

Pendant la première semaine de juin, les militants des associations régionales ont mené différentes actions de promotion du vélo.

### 2.3 Bourses aux vélos

Le traditionnel calendrier des bourses aux vélos a été publié au printemps sur notre site Internet. Plus de 80 bourses ont été répertoriées, en Suisse romande et en Suisse allemande.

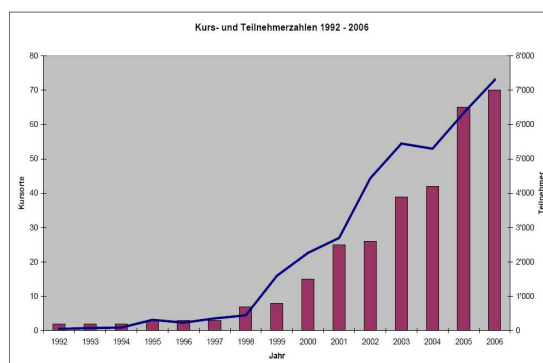
### 2.4 Stationnement des vélos

Le Bureau suisse de coordination des vélostations a poursuivi ses activités d'information et de conseil. Deux newsletters (en allemand) ont été envoyées à environ 1000 destinataires. Deux séances d'information – à Berne et à Winterthour – ont réuni à elles deux

quelques 50 spécialistes. Le site Internet [www.velostation.ch](http://www.velostation.ch) a été actualisé régulièrement.

## 2.5 Sécurité routière

### Cours «A vélo en toute sécurité»



La série de cours «A vélo en toute sécurité» a eu, cette année encore, un grand succès : par rapport à l'année passée, le nombre de participants (courbe) a augmenté de plus de 10%, avec un total d'environ 7100 inscrits, enfants, adolescents et adultes confondus. Les experts du Conseil suisse de sécurité routière ont par ailleurs jugé les cours bons à très bons.

Sur mandat de l'ECF, PRO VELO Suisse a élaboré une offre de soutien destinée aux membres de l'ECF, qui permettrait à ces derniers de «copier» nos cours de conduite cycliste.

### Sécurité technique des vélos

PRO VELO Suisse a soutenu de nombreuses actions et de nombreux cours pour la sécurité technique des vélos.

### Module d'apprentissage sécurité routière

Le module didactique relatif à la sécurité routière proposé sur Internet est désormais disponible en français.

### Brochure «Quand les enfants découvrent la roue»



Une nouvelle brochure, destinée aux parents d'enfants de 5 à 9 ans, a été publiée conjointement par l'ATE et PRO VELO Suisse.

### Brochure «Gemeinsame Flächen»

Elaborée conjointement avec Mobilité piétonne Suisse, la brochure est illustrée d'exemples édifiants sur la coexistence entre piétons et cyclistes. Elle sera publiée courant 2007.

### Factbook port du casque

A la demande de l'Office fédéral des routes, PRO VELO Suisse a réuni des données sur le thème de l'obligation de porter le casque à vélo.

### Brochure «Transporter en toute sécurité»

Sur demande de l'ATE, PRO VELO a fait traduire la brochure «Transporter en toute sécurité» en français.

## 2.6 Boutique PRO VELO

La gestion de la boutique a été confiée à une société indépendante. Particulièrement fournie en articles relatifs à la sécurité routière, la boutique de PRO VELO a indirectement contribué à la sécurité des cyclistes.

## 2.7 Politique fédérale

### Législation routière cyclophile

L'adaptation de la législation routière dans le sens des intérêts des cyclistes est l'une des missions fondamentales de PRO VELO Suisse. Au printemps 2006, plusieurs nouveautés sont entrées en vigueur, notamment l'autorisation des feux clignotants ou encore des systèmes de traction des vélos enfant. – sont entrées - in Kraft. PRO VELO Suisse a par ailleurs déposé des requêtes auprès de la Confédération au sujet de la circulation à vélo des enfants sur les trottoirs, de la possibilité de circuler en contresens dans les rues à sens unique et de la liste des amendes d'ordres.

### Plan sectoriel des transports

Le Conseil fédéral a approuvé le Plan sectoriel des transports, partie Programme, fin avril 2006. Dans ce document stratégique, la Confédération s'engage à promouvoir le trafic cycliste, en particulier dans les agglomérations, à améliorer la chaîne de transport vélo-TP et à éliminer les obstacles sur les réseaux de mobilité douce.

### Consultations

Dans le cadre de procédures de consultation, PRO VELO Suisse a pu s'exprimer au sujet de l'ordonnance sur les chauffeurs et de la loi sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques (LSIT).

### Groupe parlementaire «Mobilité douce»

Dans le cadre de la «sessiun» des Chambres fédérales, le groupe parlementaire Mobilité douce a invité les députés à une petite excursion dans la forêt de Flims. La principale thématique abordée était la mobilité non motorisée – avec ou sans roues – encouragée par le canton et la région Surselva.

## CFF

A la fin de l'année 2006, le Conseil fédéral a entériné les nouveaux objectifs stratégiques des CFF pour les années 2007 à 2010. Grâce à l'intervention de PRO VELO Suisse, la Confédération enjoint les CFF de favoriser des chaînes de transport ininterrompues et d'encourager la mobilité douce.

## 2.8 Scène internationale

### AGM de l'ECF

PRO VELO a été sélectionnée par l'ECF pour organiser la prochaine assemblée générale (Annual General Meeting – «AGM») en 2007. Parallèlement aux préparatifs de l'AGM, la planification d'un atelier international sur le thème «vélo et transports publics» a été lancée.

Deux personnes ont représenté PRO VELO Suisse à l'assemblée générale de l'ECF 2006 à Klaipeda, Lituanie. Elles y ont présenté la ville de Berne.

### Congrès Velo-City 2007

Dans la perspective du congrès Velo-City 2007 qui se tiendra à Munich, PRO VELO Suisse a reçu deux subventions : l'une pour l'évaluation de l'action A vélo au boulot, l'autre pour le concept de cours de sécurité routière à vélo.

### Route Eurovelo n°6



Au terme d'un projet européen dont la mise en œuvre s'est échelonnée sur trois ans, la partie de la véloroute n°6 «Océan atlantique – Mer noire» qui traverse la France, l'Allemagne et la Suisse a été inaugurée. La fondation «La

Suisse à vélo» a également participé au projet.

## 2.9 Autres projets et actions

### Statistiques du trafic cycliste

PRO VELO Suisse a collaboré au groupe d'accompagnement du projet fédéral relatif aux statistiques du trafic cycliste.

### Berthoud : cité modèle pour piétons et cyclistes

PRO VELO Suisse est représentée à la commission de projet «Berthoud, cité modèle pour les piétons et les cyclistes» (FuVeMo en allemand). L'objectif du projet est de développer des mesures novatrices de promotion du vélo et de la mobilité piétonne.

### Groupe d'accompagnement «Velorouten»

PRO VELO Suisse participe aux travaux relatifs à l'élaboration d'une nouvelle directive fédérale sur les itinéraires vélo.

### Baromètre «Votre ville à vélo»

En collaboration avec IG Velo Zürich, les résultats du premier baromètre «Votre ville à vélo» ont été publiés au printemps. Les gagnants sont les villes de Winterthur et de Berthoud, qui pourtant n'ont reçu qu'un maigre «satisfaisant».

### Clever mobil

PRO VELO Suisse et le WWF élaborent conjointement une unité didactique sur la mobilité des jeunes, sous le nom de «Clever mobil». En 2006, des leçons pilotes ont eu lieu à Berthoud et à Langenthal.

### Programme CFF «Votre parking deux-roues à la gare»

Après de longs travaux préliminaires et des études approfondies, auxquelles PRO VELO a collaboré, les CFF ont adopté un programme d'amélioration des places de stationnement pour les



deux-roues dans les gares du trafic grandes lignes. Au total, 10 000 nouvelles places de stationnement seront aménagées.

### **Recommandation Migros**

Sur demande de la Fédération des coopératives Migros et en collaboration avec Mobilité piétonne Suisse, une nouvelle recommandation relative à l'accessibilité des piétons et des cyclistes aux magasins Migros a été établie.

## **2.10 Relations publiques**

### **velojournal**



En collaboration avec PRO VELO Suisse et les associations régionales, six numéros du velojournal ont été édités en 2006. Chaque numéro comprend, en plus de la partie régionale, plusieurs pages rédigées par PRO VELO Suisse :

- Une à deux pages «Suisse» portant sur des questions de politique des transports
- Une page «Services», avec des offres pour les membres
- Une page régionale dédiée aux associations régionales.

### **INFO PRO VELO**

En collaboration avec les associations régionales romandes, PRO VELO Suisse a développé un concept relatif à un journal francophone réservé aux membres. La première publication est prévue pour début 2008.

### **Site web [www.pro-velo.ch](http://www.pro-velo.ch)**

L'offre du site [www.igvelo.ch](http://www.igvelo.ch) a été constamment développée. La version francophone [www.pro-velo.ch](http://www.pro-velo.ch) a également été améliorée.

### **Relations avec la presse**

PRO VELO Suisse s'est exprimée à plusieurs reprises dans les médias sur des thèmes relevant de la politique des transports : communiqués de presse, prises de position, interviews, etc.